

CONCOURS IEP – VOIE D'ACCES ECOLE DES CHARTES

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom.....
Prénom..... Sexe : F M
Né(e) le..... à :
Département..... ou pays :
Nationalité.....
Adresse.....
Code postal..... Ville :
Pays si autre que France :
Téléphone :
Courriel:.....

BACCALAUREAT

Série : L ES S SVT STT Autre :..
Année d'obtention : Mention : sans AB B TB

ANNEE UNIVERSITAIRE 2016-2017

section A section B (hors ENS)
 candidat « carré » (1^{ère} année de khâgne) candidat « cube (2^{ème} année de khâgne)
Etablissement :
Ville : Département :

Les candidats présentant le concours des ENS doivent s'inscrire via la procédure
« voie d'accès Khâgne/BEL » qui figure sur notre site Internet : www.sciencespo-aix.fr

A QUEL(S) IEP POSTULEZ-VOUS EN DEHORS D'AIX-EN-PROVENCE ?

LILLE LYON

DOSSIER A FOURNIR EN VUE DE L'ADMISSION

Pièces à fournir :

- Un curriculum vitae,
- Une lettre de motivation détaillant un projet de formation et/ou un projet professionnel,
- Une lettre de recommandation,
- Les relevés de notes de toutes les années d'enseignement supérieur,
- L'avis de bourse 2016-2017 pour les candidats boursiers. Le candidat boursier de l'enseignement supérieur français devra envoyer à l'IEP, une photocopie de l'attribution définitive de bourse pour l'année scolaire en cours, délivrée par le rectorat ou par le CROUS.

Toute omission ou fausse déclaration entraînera l'invalidation de l'inscription et l'interdiction de concourir.

Les pièces sont à envoyer à l'adresse suivante :

**Institut d'Études Politiques
Service concours accès Ecole Des Chartes
25, rue Gaston de Saporta
13625 AIX-EN-PROVENCE cedex 1**

La date limite d'envoi du dossier et des pièces est fixée au 15 juin 2017, cachet de la poste faisant foi (l'envoi en lettre recommandée est fortement conseillé).